

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine		
Catégorie : Études scientifiques	Source de la saisine : État.	
Décision n° 2021-23		
Date de validation officielle : 08/06/2021	Objet : AVIS Plan régional d'actions en faveur des rhopalocères en Nouvelle-Aquitaine	Vote Votes autorisés : 27 Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0

Le PNA Maculinea a été décliné sur les trois anciens territoires régionaux de Nouvelle Aquitaine. Ce PRA en faveur des Rhopalocères est donc la 1^{ère} déclinaison sur le territoire néo-aquitain.

La sélection des espèces prioritaires de la déclinaison régionale du PNA en faveur des papillons de jour se base sur plusieurs critères combinant statuts de protection et état de conservation :

- Protection Nationale
- Protection Européenne (Directive Habitat-Faune-Flore)
- Statut Liste Rouge Europe / France / Poitou-Charentes / Aquitaine

Au final, 44 espèces ont été désignées comme prioritaires pour le PRA Nouvelle-Aquitaine.

Pour chacun des quatre grands axes du plan, des objectifs opérationnels ont été définis en fonction des enjeux identifiés dans les différents territoires de la région Nouvelle-Aquitaine.

Amélioration des connaissances :

- Harmoniser la connaissance sur la répartition et le statut de conservation des espèces à l'échelle Nouvelle-Aquitaine.
- Améliorer la connaissance sur les espèces prioritaires du plan, pour mieux les intégrer à la gestion de sites.

Protection et gestion :

- Favoriser la protection et la sécurisation des sites d'intérêts majeurs pour les espèces prioritaires du plan.
- Aider les gestionnaires, services de l'état, et tous les organismes travaillant dans l'environnement à préserver et favoriser les papillons de jour.

Information et sensibilisation : Sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la préservation des papillons de jour.

Gestion du plan :

- Favoriser une synergie entre les différents plans nationaux d'actions ayant des objectifs et des actions proches.
- Maintenir une cohérence entre les régions limitrophes et le Plan National d'Actions en faveur des papillons de jour.

Les échanges et les débats ont abordé les points suivants :

- le besoin de s'appuyer sur un conseil scientifique pour valider les évolutions méthodologiques, les guides... du PRA, P.-Y. Gourvil, coordinateur du PRA en Nouvelle-Aquitaine, suggère une association du COPIL du PNA pour de telles validations,
- le suivi de l'évolution des populations : une action du plan est la réalisation d'un suivi pour chaque espèce en lien avec le PNA, avec le regroupement des données régionales précises et la construction d'un protocole pour le suivi de l'état de conservation ; les espèces comme celles qui fréquentent la canopée seront difficiles à suivre, un travail spécifique est à engager pour ces espèces,
- l'évaluation du PRA est prévu à 5 ans avec la possibilité de réviser la liste des espèces,
- le suivi d'indicateurs de pression permettrait d'explicitier les évolutions des populations.

Le rapporteur souligne la qualité du document qui est concis, bien élaboré et cible les priorités. Il conviendrait de présenter au début du document l'intérêt de la région et son originalité pour les Rhopalocères

et de regrouper les actions sur la base de leur enchaînement et relations.

Il est suggéré de bien définir les livrables fournis pour chaque action ainsi que les indicateurs d'efficacité et les indicateurs de résultats.

Il est attendu la définition d'un planning d'exécution : un plan de travail par action et même par opération dans chaque action, une estimation financière ainsi que la description du lien avec les activités humaines pour mieux identifier les leviers d'action mis en œuvre : tout ne passera pas par de la mise en protection de sites ; si elle est possible pour des espèces très localisées, elle ne l'est pas pour des espèces plus répandues.

Au vu des échanges et des conclusions du rapporteur, le Président propose au vote un avis favorable avec remarques.

Votants : 24 - Pour : 24 ; contre : 0 ; Abstention : 0.

Le CSRPN N-A, réuni en séance plénière, formule à l'unanimité un avis favorable avec remarque pour le plan régional d'actions en faveur des rhopalocères en Nouvelle-Aquitaine.

Le Président du CSRPN N-A

A handwritten signature in black ink, enclosed in a thin black rectangular border. The signature is stylized and appears to read 'L. Chabrol'.

Laurent CHABROL